

Original : anglais

LETTRE DE L'ALBANIE SOLLICITANT UNE AUGMENTATION DU QUOTA DE THON ROUGE

Monsieur le Secrétaire exécutif,

Je souhaiterais avant tout vous remercier pour le soutien que vous et le personnel de l'ICCAT avez apporté à nos autorités durant ces années, afin que les autorités albanaises suivent et mettent en œuvre toutes les recommandations et résolutions de cette importante organisation régionale de gestion des pêches.

Au nom du gouvernement albanais, j'ai l'honneur de présenter une demande d'augmentation du quota de thon rouge pour l'Albanie.

L'Albanie est membre de l'ICCAT depuis 2008 et, au cours de cette période, notre pays a cherché à remplir toutes les obligations que l'adhésion à l'ICCAT comporte. Soyez assuré qu'à l'avenir, le Ministère de l'agriculture et du développement rural déploiera tous les efforts possibles dans ce sens afin que l'activité de pêche du thon rouge continue d'être durable et conforme aux instruments internationaux pertinents et de l'ICCAT.

Aujourd'hui, après 10 ans d'adhésion à l'ICCAT, notre quota est presque le même qu'au début, mais nous avons maintenant plus d'expérience dans la gestion de cette activité de pêche. Il est évident qu'il aurait été déplacé de présenter cette demande lorsque le quota présentait une tendance à la baisse au fil des ans, mais aujourd'hui, dès lors que les mesures de gestion efficaces prises par l'ICCAT ont conduit à une tendance de rétablissement des stocks, nous espérons que cette demande aura une réponse positive.

Le quota est trop limité et ne favorise donc pas l'investissement dans le secteur, que ce soit pour la capture ou le traitement de celle-ci. Ces deux dernières années, l'activité de pêche a fait face à des problèmes liés à l'existence d'un seul navire de pêche, qui, dans des conditions où il ne peut participer à des opérations conjointes de pêche avec des pays de l'Union européenne, ce qui fournit un haut niveau de gestion et de contrôle de l'activité de pêche, et qui a éprouvé des difficultés à pêcher le quota de l'Albanie, tout en compromettant sa pêche. En 2016 et 2017, le quota n'a été pêché que les derniers jours de la saison de pêche et en 2017 une défaillance du navire au cours de la saison de pêche a gravement mis en péril sa pêche.

Compte tenu de la dimension économique de la pêche de thon rouge, l'Albanie en tant qu'État en développement de la région considère que cette activité est susceptible de créer de la prospérité et des emplois, contribuant ainsi à la croissance économique du pays.